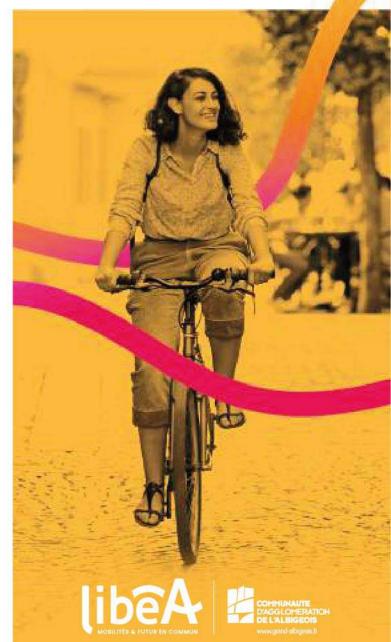


www.grand-albigeois.fr/balades directement sur votre smartphone en vous connectant sur les fiches en PDF, les fichiers GPX ou suivez vos déplacements



: sioəgidIA nə dècouvrez les balades Pour les amateurs de VTT,

LE PLAN VÉLO



# Les règles et les bons réflexes à vélo

### Le cédez-le-passage cycliste aux feux



Ce panneau permet aux cyclistes de franchir un feu rouge dans les directions indiquées par les flèches. Il facilite la circulation et améliore la sécurité du cycliste : celui-ci peut s'engager au moment le plus opportun et il s'évite un arrêt ou de se trouver dans l'angle mort d'un véhicule qui tourne.

#### Le double sens cyclable



Le panonceau « sauf vélo » ajouté sous le panneau sens interdit permet aux cyclistes de circuler dans les deux sens dans une rue, à sens unique pour les autres véhicules. Face à face, cyclistes et automobilistes se voient mutuellement et ralentissent naturellement pour se croiser. Cet aménagement raccourcit les distances et évite aux cyclistes des détours et les grands axes.

Réflexe sécurité : ralentissez à l'approche des intersections. Les autres usagers ne s'attendent pas toujours à voir un vélo remonter une voie à sens

#### Le sas cycliste

Cet espace réservé aux cyclistes et placé juste avant le feu tricolore lui offre une position avancée : elle lui évite surtout de se trouver dans l'angle mort d'un véhicule. Positionné devant les voitures, le cycliste est plus visible et peut démarrer en sécurité.

Réflexe sécurité : positionnez-vous bien au milieu du sas pour éviter d'être

#### Les véhicules en stationnement

Sur les voies où la vitesse maximale autorisée n'excède pas 50 km/h les cyclistes peuvent s'écarter du bord droit de la chaussée d'une distance nécessaire à leur sécurité (1 m. environ), lorsque des véhicules y sont stationnés.

Réflexe sécurité : ne roulez pas trop près des véhicules en statio stationnés, aux roues braquées vers la gauche, au déclenchement de

#### Les angles morts

L'angle mort d'un rétroviseur définit les espaces autour d'un véhicule qui disparaissent totalement de la vision du conducteur. Dans ces espaces de non visibilité, ou invisibles, le conducteur peut ne pas voir les autres usagers, cyclistes ou piétons, ce qui augmente le risque d'accident.

Réflexe sécurité : à l'approche d'une intersection, ne dépassez jamais un véhicule (voiture, camion, bus) par la droite, sauf si vous circulez sur une bande cyclable. Ne vous arrêtez jamais sous les rétroviseurs des camions ou à leur hauteur. Ne cherchez pas à dépasser un camion qui mar

Le Séquestre

## Rappel: la circulation des cyclistes est interdite sur les trottoirs!

Seuls les enfants de moins de 8 ans y sont autorisés à la condition de conserver l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons.

